



2024

LES FORMATIONS CONTINUES organisées par l'IFSI-IFAS DU BUGEY D'HAUTEVILLE

Directeur de l'institut : **Mr Laurent THEVENEAU**

Accessibilité au public en situation de handicap

Le bâtiment est accessible à la personne en situation de handicap moteur : les portes sont adaptées au passage d'un fauteuil roulant, un ascenseur permet d'accéder à l'étage et des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite sont présents à chaque étage. Le parking de l'institut comporte 4 places réservées aux personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin spécifique ou demande d'aménagement de la formation, vous pouvez consulter le référent handicap de l'institut à l'adresse mail suivante referent.handicap@chph01.fr

Vous retrouvez également des informations complémentaires relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap sur notre site Internet : www.ifsishauteville.com

Siret N° 260 110 192 000 85

N° déclaration d'activité 84 01 01757 01



FICHE N°3

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Proposition 1

PUBLIC CONCERNE / PREREQUIS

Toute personne en possession
du livret 1 de recevabilité
Pour l'obtenir :
Rendez-vous sur le site
<https://vae.asp-public.fr/>

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 6 personnes maximum

DATES

1 session par an
Echéancier de mise en œuvre
défini selon les besoins de
chaque participant
**Période d'accompagnement
d'octobre 2024 à juin 2025**

DUREE

24 heures maximum (2 à 4
heures d'accompagnement
par mois)

LIEU

IFSI IFAS du Bugey Hauteville
Lompnes

TARIF / FINANCEMENT

50 euros de l'heure
Se renseigner auprès de votre
employeur, OPCO, Transition
Pro...

INSCRIPTION

Sur demande

CONTACTS

Secrétariat 04 37 61 67 10
secretariat.ifsidubugey@chph01.fr
Fabienne JOLY et Lydie FALLAVIER
responsables pédagogiques
fjoly.ifsidubugey@chph01.fr
lfallavier.ifsidubugey@chph01.fr

PRESENTATION GENERALE

La VAE ou Validation des Acquis de l'expérience permet de postuler à un diplôme professionnel si vous justifiez d'une année d'expérience professionnelle ou bénévole en rapport avec le diplôme visé.

L'accompagnement pour quoi faire?

L'accompagnement n'est pas une obligation, mais les études sont formelles, les candidats élaborent plus facilement et avec succès la rédaction de leur livret 2 lorsqu'ils sont accompagnés.

Vous pouvez intégrer un groupe de formation alternant des temps d'accompagnement individuels et collectifs ou bénéficier d'un accompagnement personnalisé adapté à vos besoins

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

* Acquérir une méthode de description et d'analyse de situations de soins issues de l'expérience afin de mettre en évidence ses compétences professionnelles.

* Rédiger progressivement le livret 2

* Se préparer à l'entretien oral avec le jury.

Pour le calendrier des jurys VAE : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>

METHODES PEDAGOGIQUES/EVALUATION

Entretiens individuels

Analyse de la pratique et de l'activité individuelle et collective

Exercices d'expression écrite individuels et collectifs

Simulation d'entretien oral

Séances collectives et individuelles

Exemple d'un parcours complet :

Séance 1 collective

* Présentation des candidats et de leurs attentes.

* Présentation de la démarche VAE et des modalités d'organisation du travail

* Contractualisation de l'accompagnement

Séance 2 collective : Présentation du livret 2 et des référentiels de compétences et d'activités aides-soignantes

Séance 3 à 7 collectives et individuelles : Repérage, description, analyse et rédaction des situations professionnelles en lien avec les compétences visées

Séance 8 individuelle : Finalisation de l'écriture et vérification du livret 2 avant envoi

Séance 9 collective : Préparation à l'entretien avec le jury

Séance 10 individuelle : Entretien post jury si nécessaire : échanges autour des compétences no acquises et de la compréhension des remarques du jury. Choix de la poursuite du parcours avec évaluation des besoins

Un outil de suivi permet à l'accompagnateur de visualiser et évaluer l'avancée et la qualité du travail

Un questionnaire de satisfaction est réalisé en fin de formation.

LES INTERVENANTS

Formateurs habilités par la DREETS Auvergne Rhône Alpes

2024

LES FORMATIONS CONTINUES organisées par l'IFSI-IFAS DU BUGEV HAUTEVILLE

FICHE D'INSCRIPTION A COMPLÉTER ET A RETOURNER AU SECRETARIAT DE L'INSTITUT

INTITULE DE LA FORMATION CHOISIE :

DATE DE LA SESSION : _____

NOM _____ JEUNE FILLE _____

Prénom _____

DATE DE NAISSANCE _____ LIEU _____

ADRESSE _____

_____ TELEPHONE _____

Adresse E-Mail : _____ (obligatoire)

L'institut s'engage dans une démarche d'accompagnement pédagogique pour les personnes en situation de handicap. Tous les apprenants, en situation de handicap temporaire ou permanent ou qui sont en situation de santé invalidante sont accompagnés durant leur formation à la condition que le type de handicap soit compatible avec les contraintes de la formation.

Si vous êtes concerné, nous vous invitons à prendre contact avec le référent pédagogique de votre action de formation au moins 15 jours avant le début de la formation

Etablissement / Employeur : _____

Service : _____

Poste occupé : _____ (joindre photocopie du diplôme)

Ancienneté dans le service: _____

Organisme de prise en charge : _____

Joindre l'attestation de prise en charge des frais de formation

Fait le _____ à _____ Signature